

Carrières-sous-Poissy, le 20 juillet 2017



## **CHANGEMENT DE DATE SUITE A UNE DECISION RECTIFICATIVE ET LOGISTIQUE DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE**

**L'**équipe de la Fédération des Motards de France a donc pris la décision après une concertation commune de déplacé la date de la prochaine Assemblée générale de la FMF qui se tiendra non plus à Toulouse mais à Caen (Calvados).

*La Fédération s'est réunis avec l'équipe nationale et le directeur générale de la Fédération Monsieur Martin LEFEBVRE suivi de son homologue le directeur juridique Monsieur Charles AVENEL pour prendre une décision rare dans l'histoire de la FMF qui est de déplacé la date de l'Assemblée générale 2017 (2)*

*La Fédération à donc demander l'accord des membres de la Commission nationale électorale pour déplacer une telle date à cette période où les préparatifs été en cours à la FMF.*

*La position de la FMF et simple, permettre à la logistique de se rapprocher de Paris pour pouvoir installer le matériel électoral dans de bonne conditions et pouvoir permettre aux membres de la FMF de se rendre sur place pour participer au prochain scrutin qui désignera les membres de la FMF pour 5 ans.*

*Le Président de la Commission électorale M. Julien BARTHELEMY à rappeler que la mission première pour la FMF et que le prochain scrutin se déroule dans de parfaite condition pour éviter toute mauvaise surprise le jour du vote.*

*Le bureau national en accord avec la Commission électorale à repoussée d'un mois la date limite des dépôts des candidatures qui est désormais fixée à l'à minuit.*

Le 1<sup>er</sup> Vice-président, Responsable de l'Île-de-France.  
**Brandon LANDRON**

La FMF « Fédération des Motards de France », et une association de loi 1901, où elle a été créée en 2009 sous l'impulsion des jeunes motocyclistes toujours en poste aujourd'hui à sein des équipes nationales de la FMF. Elle défend les valeurs du sport motocycliste en France, apporte son soutien, contribue à la sauvegarde des circuits et moto-club en France. Elle ajoute également la défense des motards dans leurs droits à travers toute une équipe de bénévoles répartit sur le territoire nationale à représenter et défendre notre passion dans toute les instances de la sécurité routière. Elle apporte également une aide envers tous les pilotes, les moto-clubs et circuit de vitesse en France. Une équipe passionnée et motivée pour changer les choses dans le bon sens.